

Projet Didactique

Ou la recherche de la question pédagogique

Dans cette publication, nous exposerons les étapes de la réflexion qui nous a amené à définir notre problématique, portant sur le thème des inégalités et de la diversité.

Projet Didactique

Ou la recherche de la question pédagogique

Description de la situation

J'ai effectué un stage d'observation au collège Jean Rostand de Quetigny (21). Durant la deuxième semaine, j'ai eu l'opportunité d'assurer deux heures de cours en pratique accompagnée dans des classes de 6^{ème} et de 3^{ème}. On notera que ce collège a cette particularité qu'il abrite au sein même de sa structure la bibliothèque municipale, qui peut se révéler un lieu très riche en ressources, à utiliser en complément du CDI, ainsi qu'un second établissement semi-autonome de SEGPA. Si les bâtiments des deux établissements sont bien distincts l'un de l'autre, on notera toutefois que la cours de récréation, ainsi que le réfectoire sont mitoyens, ce qui permet de ne pas créer de césure trop nette entre les élèves du collège et ceux de SEGPA, ces derniers n'étant ainsi pas isolés, ce qui peut probablement se révéler bénéfique quant à leur développement personnel.

Durant ce stage, j'ai pu ainsi assister à des cours de 6^{ème}, de 3^{ème}, mais aussi de 5^{ème}. J'ai par ailleurs pu observer un cours de 4^{ème} dans une salle équipée d'un tableau numérique, afin d'avoir une vision complète, et relativement représentative, de la population des élèves d'un collège classique.

Léo Théodon
MME2 – 2012/2013

1-Situation et observation

La diversité des élèves au sein d'une classe, au sein d'un établissement, et même d'un établissement à l'autre, est un élément essentiel lors de la conception d'un cours, et de la présentation de ce dernier à notre auditoire. En effet, la diversité des élèves, tant sur le plan de leurs connaissances déjà acquises, que sur celui de leur potentiel à en acquérir de nouvelles selon les méthodes et le rythme habituels au sein d'une classe se révèle rapidement un facteur d'inégalité. En effet, la capacité de l'élève à acquérir et à maîtriser de nouvelles notions dépend d'une multitude de facteurs différents, et bien souvent indépendants de la volonté du professeur. Il faut prendre en compte les connaissances que l'élève possède déjà, sa faculté à se concentrer, qui peut dépendre parfois du contexte familial (dans le cas de familles défavorisées, ou récemment recomposées), d'éventuels handicaps physiques ou psychologiques, dont l'enfant et les parents peuvent encore parfois ignorer l'existence, sciemment ou non, lorsque les élèves sont encore très jeunes (cas observé d'un élève relevant clairement des classes de SEGPA, dont les parents refusent qu'il y soit transféré, ni-même qu'il en subisse les tests), du contexte socio-culturel dans lequel évolue l'enfant lorsqu'il n'est plus dans l'enceinte de l'établissement.

Il est bien entendu illusoire de prétendre qu'un enseignant peut à lui-seul gommer toutes les inégalités existant entre les élèves. Cependant, nous devons en tenir compte tout au long de la construction de notre cours, et de la présentation de celui-ci. Devons-nous nous concentrer sur les élèves les plus en difficulté au risque de délaisser les plus brillants, et inversement, ou faut-il adopter une posture intermédiaire, qui semble la plus prisee, mais qui risque finalement de ne satisfaire qu'un nombre encore plus restreint ? Peut-être la solution la plus optimale, au sens de l'épanouissement de l'élève, de son investissement personnel, de sa réussite, et de l'intérêt du plus grand nombre, est-elle encore d'adopter une posture spécifique à chaque classe, dans la mesure du possible. De plus, le repérage des inégalités au sein d'une classe, ainsi que des besoins spécifiques de chaque élève et de leurs capacités nécessite un certain temps d'observation, relatif à l'expérience du professeur. Car distinguer les besoins d'un élève de celui d'un autre, comprendre ses difficultés, afin de mieux le cerner, c'est aussi rentrer dans son intimité. En ce sens, l'approche qu'a le professeur de sa classe a une dimension anthropologique.

Enfin, les élèves à qui nous avons affaire au lycée, et dans une mesure encore plus importante au collège, sont ou seront bientôt des adolescents. Par conséquent, leur évolution au fil des années est quelque chose à prendre en compte. J'ai d'ailleurs pu constater cela lors de la phase d'observation de mon stage, et de façon bien plus importante lors de la prise en charge d'une classe : une classe de 3^{ème} est bien différente d'une classe de 6^{ème}.

2-L'approche de la problématique

On ne peut nier que depuis quelques années, conséquence de l'avènement de l'informatique et des technologies numériques, l'utilisation de matériels électroniques au sein des classes a été de plus en plus présente, à telle enseigne qu'il s'agit maintenant d'un outil essentiel, tant pour le professeur que pour les élèves. Cependant, si l'on peut sûrement affirmer que la maîtrise de ces technologies va à l'avenir s'avérer essentielle pour les élèves, et que le professeur se doit donc de posséder les connaissances nécessaires à leur transmission, l'utilisation massives de telles technologies peut se révéler néfaste, et vecteur d'inégalités nouvelles.

En effet, il ne faut pas oublier que le niveau de maîtrise de ces nouveaux outils n'est pas homogène au sein des élèves, et que les cours de technologie, ou les trop rares passages au CDI ne suffisent pas à inverser cette tendance. Il ne faut pas oublier, qu'à l'école, et plus particulièrement en mathématiques, la manipulation est un facteur très important de l'apprentissage, et tracer des figures soi-même plutôt que sur un ordinateur est sûrement bien plus utile. De même, voir un professeur effectuer les manipulations au tableau, fût-ce maladroitement, est sûrement bien plus utile que de le voir utiliser les pointeurs d'un tableau numérique interactif, ou rester derrière son écran d'ordinateur, tout en projetant une figure à compléter. La reproduction d'un modèle par l'élève, le modèle étant produit par le professeur de la même façon qu'un élève devrait opérer sur son cahier, reste très certainement une dimension primordiale de l'apprentissage.

De plus, nous avons constaté, à notre plus grand étonnement, que, comme les élèves n'emportaient pas leurs cahiers chez eux, afin de ne pas surcharger leurs cartables, ce qui est fort louable, ces derniers devaient utiliser la version numérique de leurs livres. Ainsi, on leur donne régulièrement des devoirs à faire, leur demandant d'utiliser tel ou tel logiciel. Cette pratique, même si elle n'est pas forcément répandue à travers tous les établissements, fusse-t-elle minoritaire, est tout au moins surprenante. En effet, si l'on ne remet pas en cause l'intérêt pratique, et pédagogique d'une telle démarche, on peut s'interroger quant à son aspect inégalitaire ; car, que le devoir soit facultatif ou non (et il ne l'était pas), on devrait imaginer que tous les élèves devraient pouvoir y travailler et y réfléchir dans des conditions relativement similaires. Hors, la démarche proposée suppose que chaque élève évolue au sein d'un foyer équipé d'un ordinateur, d'une connexion internet, que l'élève y aura accès, et qu'il sera autorisé, dans le cas d'un ordinateur familial, à y installer les logiciels requis. Cela semble illusoire, et injuste envers la minorité ne disposant pas de tels outils. L'argument de la possibilité pour les élèves d'utiliser des ordinateurs en libre-service au sein de l'établissement, comme au CDI par exemple, est faible quand cela implique qu'ils devront trouver un créneau horaire, qui n'existe pas forcément dans le cadre d'un exercice donné le vendredi pour le lundi. On pourrait arguer du fait que l'utilisation et la maîtrise des technologies numériques est aujourd'hui un véritable atout pour les élèves et qu'il ne faut pas sacrifier la grande majorité sur l'autel de l'égalitarisme, mais, de nombreuses méthodes, plus traditionnelles, ayant fait leurs preuves depuis des décennies, on peut se demander s'il n'est pas encore trop tôt pour rendre massive l'utilisation

de l'informatique à l'école, au point de l'imposer dans les foyers des élèves, surtout à une période où l'on tend à supprimer le travail à faire à la maison. De plus, ne serait-il pas intéressant d'essayer de limiter le temps que les élèves passent chez eux devant un écran lorsque l'on sait combien ils aiment rester devant la télé, jouer à des jeux vidéo, utiliser de façon parfois déraisonnable leurs téléphones portables ou leurs ordinateurs depuis l'avènement des réseaux sociaux ?

Enfin, si l'emploi des nouvelles technologies est si important qu'on en vient à devoir les utiliser même lorsqu'elles s'avèrent superflues, on peut commencer à s'interroger quant au bien-fondé de l'existence des cours de technologie, car enfin, s'il est une discipline qui se doit de former les élèves à l'utilisation de l'informatique et des technologies numériques, n'est-ce pas celle-là ?

On peut donc se demander dans quelle mesure l'utilisation des TICE à l'école n'est-elle pas vecteur d'inégalités.

Certes, les TICE sont des outils très puissants qui offrent des possibilités nouvelles aux professeurs compétents, mais on peut tout de même rester prudent quant à la nécessité de rendre massive leur utilisation, à un rythme de plus en plus soutenu, sans que de réelles directions ne soient données. De fait, on aperçoit ici une des plus grandes inégalités dues aux TICE : l'inégalité de traitement entre plusieurs classes d'une même école et plusieurs écoles d'une même région. Tant que l'Education Nationale n'établira pas de programmes clairs concernant l'utilisation des TICE, tant que chaque collège, chaque lycée choisira de leur allouer la place qu'il souhaite, tant qu'aucun professeur ne sera tenu d'y accorder une attention particulière dans le cadre d'un point bien précis du programme, nous ne ferons que renforcer les différences de traitement entre les élèves.

3-Bibliographie commentée

1. Avantages ou non d'intégrer les TIC dans la classe ?

PédagoTIC – lundi 11 octobre 2010

<http://pedagogic.uqac.ca/?post/url>

Un article publié sur le site de l'Université du Québec à Chicoutimi, qui revient sur la nécessité de former les élèves aux nouvelles technologies, la façon de les utiliser dans une classe, et bien entendu, sur les avantages que cela apporte, mais aussi, les inévitables inconvénients tels que le besoin de formation des professeurs, le coût des équipements, l'isolement des élèves.

2. Impact des TIC dans l'enseignement : une alternative pour l'individualisation ?

Par Françoise Poyet avec la collaboration de Michèle Drechsler

Dossier d'actualité n°41 – janvier 2009.

<http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/41-janvier-2009.pdf>

Un dossier qui explique comment les TICE tendent à augmenter la motivation et l'intérêt des élèves, et dans quelle mesure elles permettent d'individualiser le contenu des cours, afin de lutter contre l'échec scolaire de ceux pour qui le système se révèle inadapté.

3. Lecture et écriture, les deux maux de l'école

La Croix – jeudi 27 décembre 2012

Selon cet article, et ses sources, le niveau des élèves en lecture et en orthographe ne cesse de diminuer. Ce phénomène est alors mis directement en parallèle avec le fait que les élèves utilisent de plus en plus leurs ordinateurs ou téléphones portables, et qu'ils écrivent de moins en moins. On recommande d'apprendre aux élèves à mieux utiliser ces outils, mais surtout de les habituer à écrire plus souvent, et correctement

4. Ces enfants empêchés de penser

Serge Boimare – Dunod

L'auteur expose les raisons qui selon lui empêchent environ 15% d'élèves d'acquérir la maîtrise des savoirs fondamentaux. Il explique notamment que la peur d'apprendre peut être contournée par l'expression et l'exploration de l'imaginaire créatif de l'élève. Sans aborder la question des TICE, on peut, en tant que lecteur, se demander si l'utilisation parallèle des technologies numérique, ainsi que des méthodes classiques, ne risque-t-elle pas d'augmenter encore plus le nombre d'élèves qui effectueraient un blocage vis-à-vis du processus d'apprentissage. Cela est à mettre en parallèle avec la seconde source, sur l'utilisation des TICE comme alternative à l'individualisation.